

MOBILISATION POUR ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

SIGNATURE DU CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE du Pays Loire Touraine

Marie LAJUS, Préfète d'Indre-et-Loire,
Le Président de la Région Centre-Val de Loire,
Jean-Gérard PAUMIER, Président du Département d'Indre-et-Loire,
Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise,
Claude COURGEAU, Président du Pays Loire Touraine,
en présence du **Vice-président de la Région Centre-Val de Loire
délégué à la Transition écologique et citoyenne et à la Coopération**
signeront

le **Contrat de Transition Ecologique du Pays Loire Touraine**

Le Lundi 29 mars 2021 à 16h

au Gymnase Claude Ménard – rue du Clos des Gardes à Amboise (37)

Les CTE : Accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires !

Les Contrats de Transition Ecologique sont une démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Ces contrats se mettent en place à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités autour de projets locaux dans le cadre d'une co-construction entre les collectivités, l'Etat, les entreprises, les associations.

L'objectif est d'**accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la mutation écologique et économique de nos territoires** et de **constituer un réseau de collectivités jouant le rôle de démonstrateurs en termes d'engagement écologique**. La signature d'un CTE est précédée d'un travail collectif de 6 mois, où sont définis un programme d'actions avec des engagements précis et des objectifs de résultats.

Ces contrats permettent aux territoires engagés d'être accompagnés d'un point de vue financier, technique et administratif à la fois par l'Etat, les établissements publics et les collectivités.

Les territoires engagés dans les contrats de transition écologique sont des territoires volontaires qui parient sur l'écologie comme moteur de l'économie, et qui ont choisi de s'engager dans un changement de modèle à travers la transition écologique et solidaire.

En 2020, 100 territoires représentant plus de 200 intercommunalités se sont engagés dans la démarche des Contrats de transition écologique.

Les Contrat de Transition Ecologique du Pays Loire Touraine : 5 grandes orientations et 22 actions structurantes !

Le Pays Loire Touraine regroupe 55 communes sur tout l'Est du département, quatre communautés de communes, soit 107.815 habitants. L'élaboration du CTE Pays Loire Touraine a été lancée en juillet 2020 autour d'une centaine d'acteurs locaux. A l'issue des 6 mois de travail d'élaboration, **22 actions structurantes** ont été retenues, répondant aux **5 grandes orientations définies dans l'élaboration de ce CTE** :

- ▶ Développer les mobilités durables sur le territoire ;
- ▶ Engager le territoire dans une transition énergétique durable ;
- ▶ Ancrer la biodiversité au cœur des aménagements du territoire ;
- ▶ Engager le territoire dans une transition agricole et alimentaire durable ;
- ▶ Favoriser le recyclage et le réemploi des ressources ;
- ▶ Accompagner et animer la transition écologique du Pays.

Ce contrat est signé pour une période de 3 ans /4 ans, et fera l'objet d'un Bilan à mi-parcours pouvant donner lieu si nécessaire à une évolution.

La Région Centre-Val de Loire, co-signataire des Contrats de Transition Ecologique, s'engage à :

- Participer au suivi du CTE,
- Etudier les demandes de financement des actions inscrites dans le CTE au titre des différents dispositifs régionaux mobilisables tels que les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale ou appels à projets en lien avec la thématique de la transition écologique
- Soutenir techniquement le territoire et les porteurs de projets afin d'améliorer la lisibilité des dispositifs et de faciliter les démarches administratives en lien avec les compétences régionales.

Par son implication, **la Région continue de mettre en œuvre sa politique en faveur d'un aménagement équilibré du territoire en lien avec les ambitions du SRADDET**, en encourageant et soutenant financièrement des programmes locaux de développement intégré et durable, notamment via sa politique contractuelle en direction des territoires construite à l'échelle de grands bassins de vie.

C'est la 3^{ème} signature d'un CTE sur le territoire régional, après celle du Pays Vendomois et celle de la Communauté de communes de Berry Grand Sud. Deux autres territoires lauréats sont en cours d'élaboration de leur CTE (Pays de Valençais en Berry et PETR Montargois-en-Gâtinais).

Contacts Presse Région Centre-Val de Loire :

kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr / infopresse-conseilregional@centrevaldeloire.fr

Plus qu'une Région
une chance pour l'environnement

